



**Pour la première fois, le mardi 11 mai, une «Soirée RUN» a été organisée à Cressier. A raison d'un ou deux rendez-vous thématiques par année, il s'agit de favoriser les échanges d'informations et d'idées entre partenaires dans le but de stimuler les réalisations qui sont au cœur des contrats d'agglomération et de région. Gratuites pour les participants, ces rencontres auront lieu dès 16h et seront entrecoupées d'une pause repas. Le RUN entend ainsi faire**

## Foncièrement communal

**ramer efficacité avec convivialité. La soirée du 11 mai avait pour thème l'action foncière communale, d'une importance fondamentale dans la mise en œuvre des projets RUN.**

Les communes ont de moins en moins de compétences et de marge de manœuvre en matière financière, scolaire ou encore de transports. C'est un constat difficilement contestable, mais qui dit que les communes disposent encore d'un vrai pouvoir et d'autonomie politique en matière d'aménagement du territoire ? Le canton fixe le cadre, les grands principes, l'organisation et les choix stratégiques dans le plan directeur. Les communes disposent de leur côté de très bons instruments de politique foncière.

Disposer de pouvoirs étendus ne saurait cependant signifier «je fais ce que je veux» au jour le jour. Les outils de politique foncière aux mains des communes devraient dans l'idéal leur permettre de maîtriser la mise en œuvre d'une vision de l'aménagement de leur territoire. Lors de la révision des plans d'aménagement ou de l'adoption de plans de quartier, ces instruments donnent aux communes la possibilité de dépasser le niveau de l'octroi des droits de bâtir concédés à des entrepreneurs privés pour régler leurs propres problè-

mes de développement. Il y a un véritable intérêt public à franchir ce palier, à prendre en mains et à gérer le développement de la commune.

C'est dans cet esprit que le RUN a organisé la soirée du 11 mai à Cressier. Un spécialiste de la politique foncière, M. Fernand Bernasconi, a présenté quelques jalons à poser pour mener une politique foncière efficace à long terme. Mme Florence Meyer, juriste au RUN, a décrit la marge de manœuvre des communes au travers de quelques instruments de politique foncière. Un conseiller communal, M. Laurent Kurth (La Chaux-de-Fonds) et l'aménagiste communal de Boudry, M. Pierre Boillod, ont parlé de la politique foncière de leur commune à travers des cas précis.

En fait, les communes disposent de moyens d'action foncière très divers pour fixer des conditions lors de la révision du plan d'aménagement; convenir d'un partage des frais d'équipements avec des propriétaires privés; acheter un terrain bien situé quand les prix sont bas; céder un terrain à un constructeur à condition qu'il réalise son projet dans un délai donné; mettre un terrain en droit de superficie pour une coopérative d'habitation; échanger un terrain contre un autre pour débloquer le développement d'une zone d'activités, etc.

Dans son souci d'aider les communes, et en particulier les conseillers communaux en charge de ces questions, à mettre en œuvre une politique foncière cohérente et à en maîtriser les instruments, le RUN a édité un guide qui est de nature à faciliter leur travail.

Il peut être téléchargé sur [www.lerun.ch/communication](http://www.lerun.ch/communication)

# Info RUN 4/ 05.10

## run:

RESEAU URBAIN NEUCHATELOIS





[www.lerun.ch](http://www.lerun.ch)

### Ligne 10: départ en août !

Il aura fait couler beaucoup d'encre avant d'entrer en fonction, le fameux prolongement de la ligne de bus No 10 des TN de Peseux à Bôle, via Corcelles-Cormondrèche, Auvernier et Colombier. Après plusieurs années de préparatifs et un vote populaire à Colombier en mai 2009, suite au dépôt d'un référendum, le prolongement de la ligne 10 va enfin devenir réalité. L'inauguration officielle aura lieu le mercredi 25 août, soit 9 jours après l'ouverture de la ligne le 16 août, lundi de rentrée scolaire. Cette offre nouvelle est l'une des mesures prévues dans le contrat d'agglomération de la Communauté urbaine du Littoral (COMUL). Trois autobus circuleront simultanément sur la ligne 10 entre 6h et 19h45, avec une cadence à la demi-heure, week-end compris. Pour assurer son avenir au sein du réseau des transports publics neuchâtelois, ce prolongement de ligne doit prouver son utilité au cours d'une phase-test d'une durée de 2 ans et 4 mois, soit jusqu'à fin décembre 2012. La ligne 10 est condamnée au succès !

### Le Locle et La Chaux-de-Fonds: séance commune le 9 juin

Les Conseils généraux des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds tiendront une séance commune le mercredi 9 juin prochain pour prendre acte du

le contrat d'agglomération de la Communauté urbaine Le Locle – La Chaux-de-Fonds sera présenté et commenté, marque une étape importante dans le rapprochement des deux villes, qui collaborent déjà dans de nombreux domaines. Le contrat d'agglomération définit plusieurs projets d'intérêt supra-communal.

### Val-de-Ruz et fusion: le RUN mandaté

Spécialiste réputé qui a initié plusieurs fusions de communes dans le canton de Fribourg, le professeur Bernard Dafflon se penche sur le Val-de-Ruz, région en pleine réflexion sur une éventuelle et complexe fusion à seize. Le RUN accompagne la phase de diagnostic entamée suite à l'enquête auprès du corps électoral des communes sur l'opportunité d'un processus de rapprochement intercommunal. L'option d'une fusion à seize a recueilli la part la plus importante d'opinions favorables. Les résultats de cette première phase (analyse de la situation de chacune des communes, pourquoi fusionner, comment, etc.) seront portés à la connaissance des conseils communaux vers fin mai. Le chemin est encore long et de multiples options demeurent ouvertes.

Le bureau technique du RUN dispose de toutes les compétences (économistes, juristes, aménagistes) pour conduire et accompagner des processus de fusion de communes. Placé à l'articulation entre le public et le privé, il a accumulé de l'expérience et du savoir-faire dans de nombreux dossiers complexes et a joué un rôle important au cours du processus de fusion de Val-de-Travers, collaborant notamment à la mise en place de la nouvelle commune.

### Utopies & innovations et Cie

L'inauguration de la partie neuchâteloise de la première biennale culturelle de la Métropole-Rhin Rhône, *Utopies & innovations*, a lieu le samedi 15 mai 2010 à 16h00 à La Chaux-de-Fonds, au Parc des Musées. *Idéologie* est le thème retenu par le canton de Neuchâtel. Trois villes, onze musées et institutions abordent de façon variée, coordonnée et très attrayante ce thème sensible et passionnant. Le RUN est partenaire de cette importante manifestation dont il a signalé l'intérêt dans la presse régionale dès le mois de mars. Pour en savoir plus sur les expos et les conférences organisées dans ce cadre, consultez la presse et le site internet du RUN.

L'ensemble des manifestations de la biennale (aussi en France) est accessible sur le site [www.utopinov.com](http://www.utopinov.com).



**run:**

RESEAU URBAIN NEUCHATELOIS

contrat d'agglomération signé le 1<sup>er</sup> février dernier dans les locaux du RUN par le Conseil d'Etat et les conseils communaux des deux villes. Une séance pas si «extraordinaire» que celle qui avait rassemblé pour la première fois en mars 2009 les conseillers généraux des trois villes du canton à l'Aula des Jeunes-Rives de Neuchâtel (Réseau des 3 Villes): les conseillers généraux des villes du Haut siègent généralement au moins une fois par année ensemble. Il n'empêche que cette séance, au cours de laquelle

